

Le contentieux électoral
ce qu'il faut savoir
**La Cour
Constitutionnelle à
l'origine d'un
séminaire sous
régional à Kpalimé** P 3



**« La tournée de sensibilisation de la DOSI à l'étape du
marché Abattoir »**



**« Un nouveau
jour s'est levé
pour les
femmes »** P 8

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0202 du jeudi 19 mars 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

Interview



**Le Commissaire
Général de
l'OTR se
prononce sur le
bilan des
activités de
2014** P 8

**Elections 2007,
2010, 2013**



**Un taux élevé de
bulletins nuls
qui inquiète** P 2

Tronçons Tabligbo- Aného et Amégbran-Afagnan



Photo Louis Vincent

**Coup de pioche du Chef de
l'Etat pour lancer les travaux** P 3

**Empêcher la présidentielle
d'avril**

**Un projet de plus en
plus difficile à
réaliser par la
Synergie des ODDH
et le front TSOBOE** P 2

**Point de presse de la
Majorité silencieuse**

**« Nul ne peut
paralyser le
processus
électoral en
cours »** P 2

Point de presse de la Majorité silencieuse « Nul ne peut paralyser le processus électoral en cours »

Le climat sociopolitique togolais actuel est plus que jamais préoccupant. D'un processus électoral en marche que d'aucuns jurent tout faire pour stopper aux grèves intempestives d'une STT qui prend au fil du temps des forces, chacun prend ses positions et donne son opinion par rapport à cet état de fait. Dans un communiqué de presse tenu le vendredi 13 mars dernier, le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance, la Nouvelle Jeunesse Pour le Soutien au président Faure et le Mouvement de Soutien à Faure se sont prononcés sur ce climat tendu dans une conjointe déclaration. Pour ces mouvements membres de la Majorité Silencieuse, il ne s'agit que des manœuvres et manipulations politiciennes en période électorales qui ont repris du service.

Pour eux, ce groupuscule ne veut que semer des troubles à l'ordre public et prétend arbitrer une crise politique qui n'existe en réalité que dans leur esprit perturbé par le gain facile : « Ceux qui instrumentalisent ces jeunes n'ont aucun programme pour eux et ne pensent qu'à leurs propres intérêts qui se résument à la prise du pouvoir... Insouciant, ces jeunes aussi désertent l'Université et les écoles pour des raisons farfelues. Quelle honte ! Quelle honte de les entendre parler des choses qui datent d'une époque où les plus âgés d'entre eux étaient encore au biberon... A tous, nous les jeunes du NJPSF, du MJPG et du MSF tenons à dire que nul ne peut paralyser le processus électoral en cours ; nous



constituons le bouclier de la démocratie, les gardiens du temple... » a déclaré M. Agbessi Koffi dans la déclaration.

Les trois mouvements se sont également insurgés contre les actions de la Synergie des Travailleurs du Togo qu'ils qualifient de grévistes à tort et à travers pour un oui ou un non : « Le jusqu'aboutisme de ces syndicalistes fait rire tous ceux qui se souviennent qu'il y a quelques années seulement, ils avaient même peur de manifester pour des salaires qui étaient irréguliers, miséreux et parfois amputés... » M. Agbessi et les siens disent également ne jamais oublier l'époque dure, l'état psychologique dans lequel végétaient les Togolais il y a de cela quelques années en souvenir à la rupture de la coopération. C'est pourquoi il exhorte la jeunesse consciente et lance un appel aux élèves et étudiants manipulés à laisser les politocalleries à leurs aînés qui en sont les champions. ■

Le Libéral en chiffre

Un taux élevé de bulletins nuls qui inquiète



La profusion de bulletins invalidés au cours des précédents scrutins nous amène à nous poser la question de savoir si les électeurs savent-ils vraiment comment voter ? De 7,20% de bulletins nuls en 2007 à 5,78 % en 2013, le taux de bulletins nuls est considéré comme excessif par les observateurs.

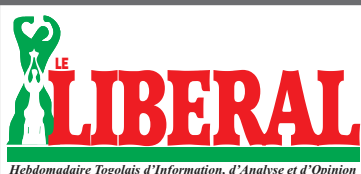
Le code électoral définit les différents cas de nullité de bulletins de vote. L'article 100 stipule que : sont considérés comme nuls et ne sont pas, par conséquent, pris en compte dans les résultats des

dépouillements:

- Les bulletins de vote d'un modèle différent du spécimen déposé ;
- Les bulletins comportant plusieurs choix ;
- Les bulletins sur lesquels les bulletins se sont fait connaître ;
- Les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ;
- Les bulletins ne comportant aucun choix.

Voici dans le tableau ci-dessous quelques statistiques des bulletins nuls enregistrés lors des trois derniers scrutins ■

ANNEE	NOMBRE DE VOTANTS	BULLETINS NULS	POURCENTAGE
2007	2 526 049	181 941	7,20 %
2010	2 119 829	79 283	3,74 %
2013	2 011 203	116 314	5,78 %



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Empêcher la présidentielle d'avril Un projet de plus en plus difficile à réaliser par la Synergie des ODDH et le front TSOBOE

Nous l'écrivions dans notre dernier numéro trois courants s'affrontent au sein de l'opposition togolaise à la veille du scrutin présidentiel. Le premier courant qualifié de participationniste incarné par le CAP 2015 tient vaille que vaille à participer au scrutin n'en déplaise à quiconque. Le second groupe drainé par le CAR et bien d'autres appellent plutôt au boycott du scrutin si les réformes ne sont pas faites. Le troisième courant avec comme figure de proue les ODDH et le front TSOBOE ont juré empêcher le scrutin. Si les deux premiers camps s'y mettent pour concrétiser leur projet, le troisième courant qui milite



pour un empêchement du scrutin visiblement aura du mal à réaliser son ardent désir. En tout cas les premières actions sur le terrain n'ont pas été du tout concluantes. Les deux appels au sit devant la CENI ont été couronnés d'échec. Environ 23 personnes de sources proches de la police avaient répondu à l'appel au sit



in. Ce résultat était prévisible car les ODDH qui ne disposent pas d'assises populaires à compter sur les partis politiques qui forment le front TSOBOE notamment le MRC de Abass KABOUA le Parti des Travailleurs de Claude AMEGANVI et le PNP de TIKPI Atchadam. Malheureusement ces partis qui ne sont que des

coquilles vides n'ont pas réussi à mobiliser du monde pour un sit in faute de militants.

Il est de notoriété que c'est l'ANC qui est le principal fournisseurs de manifestants au sein de l'opposition. Jean Pierre FABRE ayant appelé ses militants à ne pas adhérer à l'initiative, il était normal que la manif fasse flop. Le front TSOBOE et les ODDH ont-ils tiré les leçons qui s'imposent ? Claude AMEGANVI, Abass KABOUA et KPANDE-ADJARE ont-ils compris qu'ils n'ont pas les moyens d'empêcher une élection ? ■

Dick MENSAH

Le contentieux électoral ce qu'il faut savoir La Cour Constitutionnelle à l'origine d'un séminaire sous régional à Kpalimé

La gestion du contentieux électoral a été très souvent objet de vives polémiques au Togo. Cette situation fâcheuse est souvent consécutive à la méconnaissance des textes juridiques, du rôle de la Cour Constitutionnelle et de son mode fonctionnement.

En prévision à la présidentielle du 15 avril prochain, la Cour Constitutionnelle du Togo a réuni partis politiques, médias les forces de sécurité et plusieurs acteurs de la société civile en un séminaire sous régional à Kpalimé à près de 120 Km au nord-ouest de la capitale Lomé. Le séminaire a été une occasion pour les participants, de mener des réflexions qui permettront aux différents acteurs d'armer, et d'aborder avec sérénité le prochain scrutin. Trois thématiques ont marqué les échanges notamment la gestion du



contentieux électoral par la Cour Constitutionnelle, un débat autour de la nécessité pour la cour constitutionnelle d'avoir des délégués dans les bureaux de vote et surtout leur apport dans la gestion du contentieux électoral. Il faut rappeler que lors des législatives passées la Cour Constitutionnelle avait déployé environ 135 délégués dans les circonscriptions électorales. Pour le compte de la prochaine présidentielle, la cour envisage rééditer l'expérience en déployant cette fois ci près de 300 ans délégués.

Le rendez-vous de Kpalimé a été une occasion d'échanges

d'expériences avec les institutions impliquées dans l'organisation du processus électoral à savoir le Ministère de l'administration territoriale la CENI la HAAC sans oublier les Cours sœurs du Benin, Niger, du Burkina Faso qui ont bien voulu partager les exemples de leur pays respectif. Pour le président de la Cour Constitutionnelle M. Abdou ASSOUMA le séminaire qui vient de finir se voulait un outil de sensibilisation et de mobilisation à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral. « Les leçons à tirer ainsi que les résultats auxquels nous aboutirons

orienterons notre réflexion et notre action dans la bonne gestion du prochain scrutin présidentiel pour le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays » a déclaré à l'ouverture du séminaire le président de la

Cour Constitutionnelle.

La tenue de ce séminaire a été rendue possible grâce au soutien financier du Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Organisation Internationale de la Francophonie. ■

Plein feu l'article 102 du code électoral

Le contentieux des candidatures à l'élection présidentielle, aux élections sénatoriales et législatives ainsi que les contestations concernant les opérations de vote et la conformité des résultats provisoires proclamés par la CENI relèvent de la compétence de la Cour Constitutionnelle.

Tout candidat ou toute liste de candidats peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de requête adressée à la Cour Constitutionnelle. La requête lui est adressée dans un délai de quarante-huit (48) heures pour l'élection présidentielle et cinq (05) jours pour les élections sénatoriales et législatives, à compter de la proclamation des résultats provisoires. La requête doit contenir les griefs du requérant. ■

Tronçons Tabligbo- Aného et Amégnran-Afagnan Coup de pioche du Chef de l'Etat pour lancer les travaux

Les populations du Bas-Mono, de Yoto, des Lacs et du Vo sont massivement sorties le Mardi 17 mars dernier accueillir le Chef de l'Etat ainsi que l'ensemble de son Gouvernement, venu à Dzrékpo (Amégnran) donner le coup de pioche lançant les travaux de réhabilitation et de renforcement des routes nationales transversales, sur les tronçons Tabligbo-Aného (43 km) et Aménran-Afagnan (12 km). Cette cérémonie se situe dans le cadre du programme d'actions prioritaires en matière d'infrastructures routières entrepris par le gouvernement togolais. Le projet dessert les localités de Tabligbo, Anfoin, Glidji, Afagnan, Amégnran et Aného dont l'état de défection des infrastructures routières n'est plus à démontrer. Construites en 1969 avec une base en latérite crue et un revêtement en enduit superficiel bicouche, ces routes ont atteint le seuil de fatigue après plus de 45 ans de bons et loyaux services.

Les travaux confiés à la société Colas Afrique pour une durée de 22 mois et ce pour un montant total de 38.628.938.681 FCFA sont financés par l'Etat togolais et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Ils consisteront non seulement en une réhabilitation, mais également en une réadaptation des voies afin de tenir



compte de l'augmentation considérable du trafic poids lourd liés à la naissance des cimenteries dans la zone. Pour le ministre des transports et des travaux publics Ninsao Gnonfam, la zone d'influence du projet se caractérisant par ses vastes terres agricoles et pastorales, l'existence d'industries extractives, des cimenteries et par une forte densité de la population, « la réhabilitation et le renforcement de ces deux tronçons répondent au double objectif de désenclavement et d'amélioration des conditions de mobilité et de transport des personnes et des biens ». Pour sa part le préfet de Vo, M. Lèguèdè Kokou Jérôme

qualifie l'événement d'important dans la vie des populations de ces quatre préfectures car la réhabilitation et le renforcement des routes de ces préfectures procureront de majeurs avantages économiques tant sur le plan local que régional et international: « Votre pays le Togo répond de mieux en mieux à la concurrence grâce à votre politique des grands travaux... » déclara-t-il plein de gratitude à l'endroit du Chef de l'Etat avant de finir en ces termes : « Bientôt sera fini ce calvaire qui nous oblige parfois à emprunter des sentiers pas possible. »

La ministre de l'action sociale Ekoué

Dédé, représentante des populations de ces préfectures n'a pour sa part pas tari d'éloges à l'égard des réalisations du gouvernement en faveur des populations. Ainsi des projets de renforcement du dispositif sécuritaire aux projets de fourniture d'eau potable, d'électricité et d'éclairage public sans oublier la construction des établissements scolaires et sanitaires, cette zone du Togo ne peut pas se sentir oublier par les actions prioritaires du gouvernement : « Vous êtes dans l'action chaque jour pour le bonheur, l'épanouissement et le bien être des populations » déclara-t-elle à l'égard du Chef de l'Etat ; une constante action que le représentant de la BOAD, M. Hugues Edorh ne peut qu'encourager au nom son l'institution : « La BOAD salue l'engagement sans faille du gouvernement togolais au développement des infrastructures pour l'amélioration des conditions de vie des populations » a-t-il dit dans son allocution. Ces tronçons de routes, une fois réalisés, faciliteront le développement socio-économique de la zone sud Est de la région maritime, zone de fabrication du ciment et de culture par excellence du maïs, du manioc, mais aussi de palmeraies et de grandes plantations de tecks. ■

Démocrate Koudama

Le MEP forme ses responsables locaux sur le rôle et la responsabilité du citoyen en période électorale

Le Mouvement pour l'Emergence et la Prospérité (MEP) a initié un séminaire de formation à l'endroit de ses leaders et responsables locaux le samedi 14 mars dernier au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-Togo 2000). Placée sous le thème « Rôle et responsabilité du citoyen en période électorale », cette formation a permis aux participants de maîtriser les stratégies et techniques de communication politique en période électorale et l'éducation électorale. L'ouverture des travaux a été présidée par le responsable du mouvement M. Thierry LAKOUGNON.

Selon les organisateurs, cette formation est de nature à amener les leaders et responsables locaux du MEP à apporter l'information juste, celle qui doit amener les citoyens à comprendre les processus en matière électorale afin de les amener à contribuer



pour le bon déroulement du processus électoral. Dans cette optique, le MEP a initié le concept « une voix, un pouvoir », pour le fait que chaque citoyen par sa contribution au processus électoral donne un pouvoir démocratique au candidat élu. « Ils (les participants Ndlr) seront les acteurs de terrain. Ils travailleront chacun dans sa zone de provenance pour mobiliser les citoyens en vue de la cause pour laquelle nous travaillons. », a indiqué M. Thierry LAKOUGNON.

Après cette première phase de la

formation qui sera réitérée dans d'autres régions, les acteurs formés vont amorcer la phase de la campagne de proximité sur le terrain. Le MEP est un cadre d'échange, de partage et de formation des citoyens à la vie politique. Il est également un cadre de référence en matière de mobilisation sociale et de renforcement des capacités du citoyen pour sa participation responsable et citoyenne au développement du pays. ■

La Rédaction

L'AJECED a un nouveau centre « Top Difference Consulting » pour soutenir les jeunes démunis



L'Association des Jeunes pour la Promotion de l'Education et de la Culture de l'Excellence pour le Développement du Togo AJECED-TOGO vient d'inaugurer ce samedi 14 mars 2015 son nouveau centre d'aide, d'appui et de soutien aux jeunes démunis et aux femmes à Dzifa-Kpota. Dénommé « Top Difference Consulting », ce centre a pour objectif majeur d'apporter sa noble et humble contribution à la résolution des problèmes de scolarisation des jeunes démunis, des filles. Par ce centre, l'Association copte apporter également son appui aux PVVIH, des conseils en planning familial ainsi que des prises en charge spirituelle et psychologique: « L'insertion et l'intégration scolaires et socioprofessionnelles des jeunes et des enfants vulnérables constituent notre leitmotiv et nous pousse tous les jours à aller de l'avant » a si bien reconnu M. Etienne Akakpo, le président de la jeune association. Pourtant jeune, l'AJECED a, à son actif plusieurs projets novateurs dont celui en cours dénommé « Togo 2015 : Zéro violence, 100% paix » qui consiste à faire de cette période électorale, un moment de fête pour une paix et une cohésion sociale durable. ■

Démo

Les pays du bloc épidémiologique de l'Afrique de l'Ouest en réunion annuelle

De toutes les interventions sanitaires mises en œuvre, la vaccination est celle qui représente le meilleur coût-efficacité. C'est fort de ce constat que depuis 1974 l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a mis au point le Programme Elargi de Vaccination (PEV) qui se doit de réunir annuellement ses directeurs nationaux afin de faire le point de leurs activités et en même temps définir les perspectives à venir. C'est dans cette perspective que le PEV section Afrique de l'Ouest et Algérie ont décidé de se retrouver à Lomé du 16 au 19 Mars afin de s'adonner à cette activité de routine. Cette réunion annuelle de travail lors de sa séance d'ouverture a connu la présence des délégations des pays membres, les membres du gouvernement, les représentants de l'OMS et l'UNICEF ainsi que leurs partenaires en développement à savoir GAVI alliance, Bill et Melinda Gates, l'AMP, l'OOAS et SABIN Institute Vaccine.

L'année 2015 va constituer un tournant dans l'histoire de la vaccination en raison d'un certain nombre de repères qui nécessitent un regard rétrospectif sur le chemin parcouru par le PEV lancé il y a de cela plus de 40 ans par l'OMS et des impératifs fixés par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La vaccination a certes beaucoup progressé au cours des 40 dernières années au niveau mondial et dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest selon l'OMS. De même grâce à l'Alliance du Vaccin (GAVI), de nombreux pays ont introduit de nouveaux vaccins comme le vaccin contre

l'Haemophilus Influenza, le vaccin contre l'Hépatite B, le vaccin contre le pneumocoque, le vaccin contre les infections à Rotavirus et tout récemment le vaccin contre le Cancer du col de l'utérus. A ce fier aux statistiques de l'OMS, l'impact de cette augmentation de la vaccination est manifeste au vu de la baisse d'incidence de nombreuses maladies. Pour preuve, les décès dus à la rougeole ont diminué de 74% entre 2000 et 2010, prévenant ainsi 9,6 millions de décès. En outre, sur le plan de l'éradication de la poliomyélite, bien que l'objectif d'éradication fixé pour 2005 n'ait pas été atteint, le nombre de cas notifié a diminué significativement. Il convient de souligner cependant, qu'en dépit de ces efforts, on note encore des contre-performances réelles pour l'atteinte des objectifs fixés au niveau global et des pays. Constat, les données de la vaccination de routine au 30 novembre 2014 montrent qu'environ 869.335 enfants (soit 7%) n'ont pas bénéficié de la troisième dose du vaccin DTC en Afrique de l'Ouest.

C'est fort de ce constat que la réunion annuelle des directeurs du PEV de Lomé s'est fixé comme objectif général de faire le point sur les progrès accomplis au cours de l'année 2014 dans les domaines retenus comme prioritaires au niveau régional africain et qui sont l'arrêt de la transmission du poliovirus sauvage, la réduction du nombre d'enfants non vaccinés, l'accélération de l'atteinte des objectifs d'éradication ou d'élimination des maladies évitables par la vaccination (Rougeole, Rubéole, Fièvre jaune, TMN) et le

renforcement des capacités logistiques et l'amélioration de la qualité des données, le tout dans un contexte de renforcement du système de santé.

Comme objectifs spécifiques, elle vise à évaluer la mise en œuvre des recommandations adoptées au cours de la réunion de 2014, à analyser la situation de l'épidémie à virus EBOLA et son impact sur le système de santé et de la vaccination, à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des stratégies définies en matière d'éradication de la poliomyélite et du plan stratégique d'éradication de la polio « End Game », à évaluer les progrès accomplis en termes d'augmentation de la couverture vaccinale en terme notamment de réduction du nombre d'enfants non ou sous vaccinés et les progrès réalisés dans l'introduction des nouveaux vaccins, à évaluer les progrès réalisés dans les domaines d'élimination et d'éradication des maladies prioritaires évitables par la vaccination à savoir la rougeole, le MNT, la méningite A et la fièvre jaune, à discuter des défis et enjeux sur le plan logistique particulièrement la chaîne de froid et la gestion des vaccins, à analyser les synergies entre les interventions en matière de vaccination et des autres interventions dans le contexte du renforcement de système de santé et les opportunités offertes par la vaccination de routine dans la délivrance des autres interventions de survie de l'enfant et enfin à adopter un plan d'action pour les priorités de 2015.

Par ailleurs, durant ces 3 jours, plusieurs

thèmes seront abordés notamment « l'Initiative pour l'Eradication de la poliomyélite », « la vaccination de routine et les nouveaux vaccins » ainsi que « les Initiatives accélérées de contrôle » avec un accent particulier sur les progrès réalisés pour l'éradication ou l'élimination des maladies prioritaires évitables par la vaccination.

Le Premier Ministre Kwési Séléagodji Ahoomey-Zunu, dans son allocution d'ouverture a fait le panorama de la couverture vaccinale au Togo tout en précisant que malgré les efforts consentis en ce domaine beaucoup reste à faire : « malgré ces progrès, les maladies évitables par la vaccination demeurent une cause majeure de morbidité et de mortalité au Togo, comme dans la plupart des pays du bloc de l'ouest ». Pour terminer, il a exprimé sa confiance au panel des directeurs du PEV tout en les souhaitant plein succès pour l'aboutissement des objectifs assignés.

La représentante de l'OMS au Togo, Dr Lucile Imboua, a pour sa part saisi l'occasion pour remercier leurs partenaires et aussi le gouvernement togolais pour les efforts consentis dans la couverture vaccinale. Pour elle, la vaccination suscite de l'espoir car son avenir est prometteur : « de nouveaux vaccins sont en cours d'introduction dans la vaccination de routine dont les cibles vont parfois au-delà des cibles traditionnelles du programme ». ■

Alain Tchédre.

Polémique autour du code de bonne conduite des journalistes en période électorale

Un pas vient d'être franchi dans la perspective de l'élection présidentielle de cette année. En effet le vendredi dernier on a assisté à la signature du code de bonne conduite du journaliste entre la HAAC et les organisations professionnelles des médias. Quelques jours après cette signature certaines organisations de presse qui n'ont pas apposé leur signatures au bas du document ont exprimé leur mécontentement. Selon le président de la HAAC M. Kokou TOZOUN, des dispositions sont prises pour qu'enfin, toutes les organisations puissent signer le code de bonne conduite.

Par ce code, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication attend des médias une couverture responsable pendant la période électorale, une période désignée sensible. C'est d'ailleurs ce que le président de la HAAC Biossey Kokou TOZOUN a tenu à

rappeler aux organisations professionnelles des médias.

« La cérémonie de ce jour montre à suffisance le rôle primordial que joue le journaliste dans la formation de l'opinion publique et l'apaisement d'un processus électoral ». Par cette présente signature, les responsables des organisations professionnelles des médias prennent un engagement vis-à-vis de leur population qui n'attend des journalistes que des informations vraies, des comportements citoyens pour une paix certaine. Outre les signataires de ce code, étaient présentes à cette cérémonie la ministre de la communication Anate Koumealo et la représentante du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Coorganisateur de l'élaboration du code de bonne conduite, le PNUD s'est révélé un véritable partenaire financier de la



couverture médiatique pour cette élection. Ainsi dans son agenda, le PNUD a déjà financé 02 (séminaires ateliers des journalistes-reporters à Kara et Kpalimé les 10 et 11 mars, et le code de bonne conduite du

journaliste) des 05 activités qu'il compte soutenir. De ce pas Mme LO-NDIAYE a exhorté les organisations professionnelles des médias à anticiper le pire pour créer des conditions meilleures pour cette élection

présidentielle. Elle n'a pas manqué de rappeler que le journaliste n'est pas un acteur politique mais un informateur juste et équilibré. Il est celui qui met l'information en perspective. Aussi a-t-elle exhorté les autorités de la HAAC de permettre à la presse Togolaise de remplir son rôle avec efficacité. Il est convenu que les organisations professionnelles des médias fassent connaître le contenu du code avant l'élection à leurs membres. Parmi les articles de ce code de bonne conduite on peut citer l'article 03 qui convie le journaliste à son sens de responsabilité ou l'article 05 qui évoque l'impartialité et l'équité dans la couverture médiatique ou encore l'article 11 qui rappelle la vigilance du journaliste dans toutes manipulations. ■

Charles Keyewa.

Présidentielle 2015/Projet d'une plateforme des médias Les Nations Unies signent un accord de subvention avec la presse togolaise

Une convention de financement a été signée hier entre le Système des Nations Unies au travers du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) et la presse togolaise. Paraphée par M. Sizing Augustin, président de l'Observatoire Togolais des Médias et M. Siaka Coulibaly représentant le PNUD, cette convention vise à aider la presse togolaise dans la constitution d'une plateforme des médias dans le cadre du processus électoral en cours. Le projet global emporte quatre composantes et a été conçu à la base par quatre organisations de la presse togolaise à savoir le CONAPP, l'URATEL, le PPT et l'OTM. La première consiste en un monitoring, l'autorégulation, l'éthique et la déontologie. La phase suivante permettra de mettre en place une plateforme de collecte, de stockage, de traitement, de gestion et de diffusion de l'opération. Cette plateforme permettra donc à tous les journalistes, sans aucune distinction de ligne éditoriale, de puiser les informations et de les traiter à leurs goûts puisque l'information de base est factuelle et vérifiée : « Vous serez donc à



l'issue de cette convention, les journalistes des journalistes... » déclara le représentant du PNUD avant de parapher le texte d'accord.

La troisième phase consistera en l'édition d'un guide du journaliste, la vulgarisation du guide de reporters sans

frontières, la conception et la fourniture de gilets aux journalistes de cette plateforme afin de garantir leur sécurité durant cette période cruciale. La dernière phase de cet ambitieux projet consistera à sensibiliser les populations par les médias. Pour M. Sizing, plein de

reconnaissance, les Nations Unies, en amenant aujourd'hui la presse togolaise à travailler à l'unisson dans le cadre d'un projet global, marque un grand coup en participant au début de la réalisation d'une des recommandations des états généraux de la presse togolaise qui lançaient le 02 juillet dernier, un appel à l'endroit des organisations de presse pour l'unicité d'action. Ce projet est au-delà un créneau trouvé par la presse togolaise afin d'apporter sa pierre à la consolidation de notre jeune démocratie par la diffusion d'une information vraie. Il a donc rassurer le PNUD et les divers organismes et institutions sur la ferme volonté de la presse togolaise à aller au bout de cette noble vision : « Nous prenons le ferme engagement de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour que les divers volets du projet qui se résume en la mise en place d'une plateforme chargée de données, de stocker, de traiter et de gérer des informations en papier, sons, images et vidéos puis de mettre à la disposition des organes de presse,... soient effectifs » a-t-il déclaré. ■

Démocrate.

Première table ronde de l'association CICCA

« Quel leadership féminin pour une Afrique émergente ? ». Voilà le thème autour duquel le Cercle d'Initiatives Citoyennes pour le Challenge et le Changement en Afrique CICCA a organisé une table ronde hier à l'Agora Senghor. Il s'agit d'encourager les femmes non seulement à revendiquer leur leadership mais aussi à l'assumer pleinement. Ce thème vise également à magnifier la femme africaine en lui montrant sa vraie place. Première manifestation de son agenda triennal, la cérémonie d'ouverture du CICCA a mobiliser plusieurs personnalités politiques et administratives parmi lesquels le ministre Yacoubou Hamadou et le représentant de l'ambassadeur des Etats-Unis David MERON. Qualifiant le CICCA de projets de tout genre en vue d'accompagner les initiatives individuelles et collectives pour hâter efficacement le processus de démocratie et d'émergence du continent Africain, Me Koffi Sylvain ATTOH-MENSAH président du CICCA s'est d'abord appesanti sur l'idée de cette table ronde. Pour ATTOH-MENSAH, le monde se portera mieux lorsqu'il sera dirigé par les femmes et que les injustices et les brimades dont elles sont victimes auront disparu. Pour lui, l'une des recettes de l'émergence en Afrique, doit être la bonne gouvernance et la parité c'est pourquoi il faut avoir le courage de reconnaître que 55% des flux monétaires proviennent des femmes et que c'est elles qui tiennent les champs et les greniers malgré les apparences. A en croire ATTOH-MENSAH, ce forum permettra à l'avenir de consolider la



place de la femme africaine en général et de la femme togolaise en particulier dans la société, d'échafauder les meilleurs stratégies pour les insérer beaucoup plus d'avantage dans le processus de la consolidation de l'Etat de droit et du développement socio-économique du continent. De son côté le ministre des droits de l'homme Yacoubou Hamadou a exhorté la promotion de l'équité et de l'égalité du genre. Pour lui, cette rencontre et le thème choisi ne sont que le rendez-vous du donner et du recevoir: « L'égalité entre l'homme et la femme est une réalité fondamentale car tant vaut la femme tant vaut la nation. ». Il a encouragé les femmes à beaucoup se prononcer sur les sujets ou les domaines qui les passionnent. Il faut rappeler que le CICCA a pour objectif de favoriser le changement et le progrès du citoyen, de développer une réflexion citoyenne, de développer les initiatives nouvelles et innovantes pour le changement et faire la promotion dans plusieurs domaines.■

Présidentielle 2015 Les jeunes de Bè-Hédzé Kpota disent non à la violence

A l'approche de chaque rencontre électorale au Togo comme partout ailleurs dans le monde, les clans se forment, les alliances se font et se défont, les opinions se précisent. Telle une compétition sportive, tous les partis politiques, associations de partis politiques affûtent leurs stratégies pour conquérir et avoir le pouvoir. Cependant, force est de constater que les stratégies souvent développées et mises en œuvre mettent en péril la démocratie tant recherchée sur le continent Africain, remettant en cause les efforts consentis en ce sens. La confusion est d'autant plus grande quand il s'agit des moyens conventionnels d'expression des opinions ou de contestations d'une situation sociopolitique établie. En effet, nul n'ignore qu'au Togo, certaines parties du territoire national font l'objet de violentes contestations surtout en période électorale. Ces méthodes de contestations, souvent non conventionnelles et violentes mettent en péril la sécurité et la stabilité des paisibles citoyens. Et c'est justement pour mettre un terme à cela et attirer l'attention de la jeunesse de ces milieux qu'un Gala de football a été initié autour du thème : « Présidentielles 2015, Violence zéro, 100% paix ».

Soutenue par les autorités traditionnelles du milieu et le parti politique Union pour la République, cette initiative a vu la présence de l'honorable Dieudonné Gagou de l'Assemblée Nationale, du représentant du chef canton de Bè, du représentant du Délégué spécial du deuxième



arrondissement, des associations et organisations de la société civile comme AJECED-TOGO, partenaire de l'événement.

Pour la présidente de la jeunesse de BèHedzeKpota, au regard de ce qui s'est souvent passé avant, pendant et après les élections au Togo depuis une vingtaine d'année, cette initiative a pour but de mobiliser et de conscientiser la jeunesse de BèHedzeKpota sur les méfaits de la violence et ses conséquences sur le développement du Togo. Pour Mme Rolande A. Kpokou, « Le développement qui se profile à l'horizon pour notre pays ne doit pas être une affaire du Chef de l'Etat seul ; nous devons nous mobiliser pour soutenir de telles actions en faveur du développement de notre pays et éviter les contestations violentes qui retardent les efforts de développement consentis par le Chef de l'Etat. ». C'est donc un message de paix et de non violence qui est lancé à l'endroit de la jeunesse de ce milieu qui a souvent été le théâtre d'affrontements entre forces de l'ordre et jeunes des quartiers de Bè.■

Anthelme Shakespeare

Exposition Universelle Milan 2015 le Togo participera dans le « Cluster » des céréales et tubercules

Du 1er mai au 31 Octobre prochain le Togo sera à l'exposition universelle de l'Italie. Après celles de Hanovre en 2000 (Allemagne) et shangai en 2010, c'est à Milan que le Togo fera sa troisième participation. En prélude à cette manifestation universelle, le site www.togopavillon.tg pour le Togo a été lancé hier après midi au ministère du commerce et de la promotion du secteur privé. Par ce site, les ministères de l'agriculture et du commerce entendent améliorer la visibilité et la participation du Togo. Le thème retenu pour cette édition 2015 est « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». L'exposition se déroulera à travers 9 groupes thématiques appelés « Clusters » et le Togo participera dans le « Cluster » des

céréales (maïs, sorgho, fonio, mil) et tubercules (Igame, Manioc, Patate douce). Pour le Ministre de l'Agriculture Ouro Koura Agadazi, l'intérêt de la participation du Togo sera de faire connaître à la communauté Internationale, les céréales et tubercules cultivés et consommés au Togo ; démontrer la place des céréales dans l'alimentation et la sécurité alimentaire au Togo ; relever et partager avec les spécialistes des questions agricoles. Cette rencontre fut également une occasion au ministère de l'agriculture de vanter les potentialités existantes par rapport à ces deux groupes de produits. Ainsi pour Le Ministre Agadazi, le développement de la culture des céréales et des tubercules au Togo a permis de



dégager des excédents et de faire baisser de moitié (32 à 16%) le taux de prévalence de la sous alimentation. Il faut à cet effet préciser que le Togo est sorti d'une situation de déficit de production céréalière de l'ordre de 13% en 2008 et est passé à des excédents céréaliers annuels soutenus de plus de 100000

tonnes depuis 2013. Pour les tubercules, ces excédents sont aujourd'hui à de 745000 tonnes. A en croire le Commissaire général du Togo à l'exposition Universelle Banka kueku, l'exposition de cette année va regrouper 149 pays au Total dont 45 pays africains. Cependant le Togo va devoir se distinguer dans le « Cluster » de céréales et de tubercules de 6 autres pays à l'instar de la Bolivie, du Venezuela, ou encore du Zimbabwe. Comme activité de cette exposition universelle, le Togo animera une conférence sur le sorgho le 22 mai, une journée nationale du Togo le 21 août et une journée économique le 24 septembre.■

Charles keyewa

Sécurité routière Le règlement 14 de l'UEMOA au cœur d'une sensibilisation du CNCT

Le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) a organisé ce lundi une journée de sensibilisation à l'intention des transporteurs et chargeurs sur le règlement 14 de l'UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et procédures du contrôle de gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres de l'UEMOA. S'inscrivant dans le cadre de la sauvegarde des infrastructures routières que le gouvernement a entrepris de réhabiliter à grands coûts, cette rencontre vise essentiellement à faire du transport, un secteur dépourvu de risques liés à l'ignorance, à l'incivisme ou à l'entêtement des usagers de la route d'en faire un lieu permanent d'insécurité liée aux surcharges malgré l'existence des textes nationaux et communautaires de l'UEMOA : « Cette journée vise à faire du



principal usager de la route qu'est le transporteur, un professionnel responsable, soucieux du bon état de son véhicule et des infrastructures routières, support important de communication à l'ère du transport multimodal... » a déclaré Mme Aliko Solim,

conseillère spéciale du directeur général du CNCT.

Pour elle, afin que cette vision se réalise, il faut que le règlement 14 de l'UEMOA et le code de la route du 07 juin 2013 deviennent pour les transporteurs, des guides dans l'exercice de leur fonction. Outre

cela, certains comportements malsains tel la surcharge doivent être proscrits à tout prix : « Il va sans dire que la surcharge des véhicules est nuisible pour nos routes et notre économie » a-t-elle ajouté. Ces comportements sont également parfois la cause des accidents souvent mortels et dont les statistiques parlent d'eux-mêmes. Fort de ses 20 articles et d'une annexe, adopté le 16 décembre 2005, le règlement 14 de l'UEMOA peut être considéré comme la Bible des transporteurs routiers dans l'espace UEMOA. Il porte essentiellement sur la limitation des gabarits, poids et charges à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans l'espace afin d'assurer plus de sécurité pour les usagers que pour les marchandises.

Crée en 1980, le CNCT est quant à lui un établissement public à caractère professionnel doté de

la personnalité morale et d'une autonomie financière bien que sous tutelle du ministère des transports. Il a pour mission fondamentale la défense des intérêts des chargeurs, la rationalisation de la desserte et la maîtrise du coût des transports. La promotion des activités du secteur ainsi que la proposition des solutions adéquates aux problèmes qui y sont liés sont entre autre de son domaine d'exercice. Pour ce faire, le Conseil National des Chargeurs du Togo procède par la formation et l'information des opérateurs économiques, la gestion des bordereaux de suivi de cargaison, la gestion des parkings ainsi qu'une assistance routière ; autant d'efforts afin de faire de nos routes un havre de sécurité. ■

Démocrate Koudama

Les femmes auxiliaires de justice ont célébré la journée internationale de la femme

Placée sous le thème « l'autonomisation de la femme pour la prospérité du Togo », la journée internationale des droits de la femme célébrée chaque 8 mars a connu cette année diverses fortunes au Togo, étant marqués par des activités tous azimuts de différents mouvements, associations et organismes à caractère féminin ou œuvrant dans la protection et la promotion des droits de la femme. L'association des femmes auxiliaires et actrices de la justice s'est pour sa part réunie le samedi 14 mars dernier au Palais de Justice de Lomé pour marquer les festivités de cette journée. Rassemblées autour des thèmes « les articles 159 du code de l'enfant et 233 du code des personnes et de la famille, obstacles au principe du double degré de juridiction ? » et « la situation de la femme togolaise 20 ans après Beijing », les femmes auxiliaires et actrices de la justice togolaise se sont penchées sur la problématique embarrassante que soulève l'application de ces deux articles dans l'exercice de l'autorité parentale en cas de conflit entre les deux parents.

Les conflits dans le mariage et la grande conséquence qui en découle amènent



parfois à des situations où il revient, selon qu'il s'agisse du régime juridique, soit au juge de l'enfant ou au juge matrimonial de se prononcer sur la garde ou l'autorité parentale à exercer sur l'enfant. Dans ces conditions et selon notre législation, si le juge se prononce au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant, aucune possibilité de recours en appel

n'est possible, ce qui fait obstacle à l'application du fameux principe de double degré de juridiction, étant donné que les décisions humaines ne sont pas exemptes d'erreur. Se pencher sur la question dans un contexte où la plupart du temps en cette journée était de bon ton pour Me Ekoué Kouvahey Christine, pour qui « le principe de double degré de

juridiction est un moyen de garantir une bonne justice en permettant de soumettre l'interprétation des faits et ou du droit retenu par le premier degré à une nouvelle juridiction pour déterminer le bien-fondé du jugement ». Cependant un courant doctrinal soutient que le principe n'ayant aucune valeur constitutionnelle, « le législateur peut y déroger et il est à noter que ces textes doivent faire l'objet d'une interprétation stricte ».

Dans un houleux débat, les différents acteurs rassemblés couplés de ces « femmes de droit » se sont confondus dans un enrichissant moment d'échanges sur une thématique développée par Me Atsoo Darius, avocat et de la magistrate Abbey-Kountey Kayi, deux éminentes personnalités aux pendents de la question. Un échange sur les évolutions, acquis et difficultés rencontrés en matières de promotion et de protection des droits de la femme, de son autonomisation ainsi que de l'équité genre depuis Pékin, il y a de cela 20 ans a précédé la festive réjouissance populaire qui a clôturé cette journée des femmes auxiliaires et actrices de la justice. ■

Démocrate K.

Interview Henry K. Gapéri Le Commissaire Général de l'OTR se prononce sur le bilan des activités de 2014

Le mercredi 13 mars dernier se sont réunis au siège de l'OTR les commissaires des impôts et des douanes, les chefs de divisions et de subdivisions, bref les responsables de l'institution afin de dresser le bilan des activités de 2014 et ouvrir de nouvelles perspectives pour cette année. Au sortir de la réunion, le Commissaire Général de l'OTR M. Henry K. Gapari a livré les conclusions de cette rencontre à la presse.

Le Libéral : M. le Commissaire Général, vous venez de sortir d'une réunion de travail avec vos collègues responsables de département, de quoi était-il question ?

M. Henry K. Gapari : Effectivement nous avons eu une réunion de travail avec l'instance dirigeante de l'OTR qui comprend les chefs de divisions, les chefs de sections, les directeurs de commissions, les commissaires et moi-même principalement pour faire le bilan des performances de l'année écoulée



dans plusieurs secteurs, identifier les défis à relever, les opportunités et les stratégies à adopter pour atteindre les objectifs fixés pour cette année.

Le Libéral : Mais justement quelle appréciation faites-vous du bilan de l'année 2014 ?

M. Henry K. Gapari : oui, Notre appréciation pour cette année est que nous sommes satisfaits des performances réalisées, des résultats

obtenus d'autant plus qu'au départ les défis que devaient relever cette institution naissante étaient très énormes, du fait qu'elle subissait des réformes transitoires et que les recettes fixées par le gouvernement à travers l'Assemblée Nationale ont été atteints, en plus nous avons réussi à mettre sur place le personnel qu'il faut, un bon personnel qu'il faut en différentes positions, ce qui nous a permis de recouvrer les recettes comme nous a demandé l'Assemblée Nationale.

Le Libéral : Alors quels sont les grands défis que l'OTR compte relever pour cette année ?

M. Henry K. Gapari : Je pense qu'il y a plusieurs défis qui se dressent à nous pour 2015, je citerais les majeurs, le plus important c'est que comme vous le savez l'Office Togolais des Recettes (OTR) a intégré dans son sein le personnel venant des impôts et des douanes et également à

procéder au recrutement du personnel venant des horizons divers et aussi bien de la diaspora que des services privés donc notre objectif pour cette année c'est de continuer à bâtir une culture d'entreprise propre à l'OTR. Je pense que cela est déterminant dans les résultats que nous allons atteindre très prochainement. L'autre objectif qui nous concerne c'est de travailler à œuvrer pour la facilitation à travers la simplification de différentes procédures de collecte au niveau de la douane aussi bien que des impôts.

Le Libéral : Notre dernière question monsieur le Commissaire Général, quel message avez-vous à l'endroit du personnel de l'OTR.

M. Henry K. Gapari : Mon message à l'endroit du personnel est que nous avons intérêt à travailler en équipe afin de pouvoir relever les défis affiliés à notre institution. ■

La tournée de sensibilisation de la DOSI à l'étape du marché Abattoir « Un nouveau jour s'est levé pour les femmes »

Dans le cadre de sa tournée de sensibilisation entamée le 02 mars 2014, la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) était le 17 mars au marché d'Abattoir. Sur place, la DOSI et ses partenaires habituels ont expliqué aux commerçantes les bienfaits de l'organisation du secteur informel et les avantages qui en découlent.

Entourée des représentants du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, de la Centrale d'Achat des Médicaments Génériques (CAMEG), du Ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé et de la Direction Générale de la Documentation nationale (DGDN), Mme Ingrid AWADE, Directeur Général de la DOSI a exhorté les commerçantes à s'inscrire résolument dans la vision de la DOSI qui est celle de les voir mieux organisées pour être plus fortes. Au-delà, la formalisation des activités du secteur informel permettra aux femmes d'accéder aux services sociaux de bases.

Les bienfaits de l'organisation
Créée pour permettre



l'émergence d'un secteur informel organisé et fort, la DOSI s'y attelle en montrant aux acteurs de ce secteur, les avantages qui découlent de son organisation. Ainsi, au cours de cette tournée, les différents partenaires de la DOSI ont relevé l'intérêt particulier qu'ils accordent aux femmes des marchés et leur désir de travailler avec elles à travers la DOSI.

Parmi les avantages de l'organisation présentés aux commerçantes, figurent en bonne place, les deux nouveaux produits du FNFI. Après l'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) vieux d'un an, le FNFI vient de lancer deux nouveaux produits : l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) et l'Accès des Agriculteurs aux Services

Financiers (AGRISEF). Si le premier est réservé aux jeunes, le second produit est destiné au monde paysan et à toutes les personnes qui travaillent sur les produits agricoles comme les commerçantes de céréales, les vendeuses de bouillie, beignets... L'idée est donc de faciliter l'accès des commerçantes à ce nouveau produit en plus d'autres opportunités jusque là méconnues comme le Fonds Koweitien.

« A partir de l'organisation et de l'aide à la formalisation de leur documents, les commerçantes pourront avoir accès aux opportunités nouvelles, notamment les offres du FNFI et le Fonds d'appui aux services agricoles. Dans le secteur agricole, il existe aussi le Fonds Koweitien », a déclaré M.



GLIGBE Koudjo Daniel, Directeur régional de l'agriculture, région maritime, avant de préciser : « Les organisations de femmes, de jeunes et de tous ceux qui veulent entreprendre dans la transformation des produits agricoles, dans la vente de ses produits peuvent s'organiser de façon à monter des dossiers de projet qui peuvent être financés à travers le fonds koweitien, un fonds mis en place par le ministère de l'agriculture d'un montant d'1 milliards 500 millions de F.Cfa au niveau de la FUCEC et de l'UTB ».

Entre autres avantages de l'organisation, les commerçantes ont été instruites sur la disponibilité des produits de la CAMEG dans les

pharmacies et sur l'importance des documents d'identification, notamment le Certificat de nationalité, la Carte nationale d'identité et le Passeport.

Des artistes de la chanson et des humoristes comme Oli Big, Kossi Apeson, Cécile Meba, Gogoligo ainsi que des groupes organisés de femmes ont égayé cette rencontre et apporté leur part à la mission de la DOSI à travers des messages de conscientisation. Cette étape d'Abattoir s'est achevée sur une leçon, celle d'une prise de conscience des femmes qui sonne le glas d'un engagement pour leur autonomisation. Engagement traduit ici par le slogan « Femmes d'Abattoir, un nouveau jour s'est levé ». ■

Paul KAT